

# Miser sur l'externalisation digitalisée



Patrice Foliard



Priscillia Lemonnier

**E**xternaliser la gestion de la paie, c'est s'affranchir de nombreuses tâches administratives chronophages. Mais c'est aussi adopter une solution efficace, précise et optimisée pour la gestion de son service de paie. « Ma Solution Paye » répond justement à vos besoins fonctionnels quotidiens. Patrice Foliard et Priscillia Lemonnier, co-dirigeants, nous en disent plus sur cette solution digitalisée.

**Patrice, expliquez-nous quels sont les éléments déclencheurs pour qu'un chef d'entreprise choisisse d'externaliser son service paie ?**

C'est vrai que pour un chef d'entreprise ce n'est pas toujours simple de prendre cette décision d'externaliser un service. Pourtant, elle offre de nombreux avantages, et avant tout, un gain de temps considérable. Les entreprises qui choisissent une solution externe de gestion de paie digitalisée, comme Ma Solution Paye, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Nos équipes opèrent une analyse en profondeur des besoins de l'entreprise, aussi bien des opérations quotidiennes que celles à plus long terme.

**Et concrètement...**

La paie est toujours un sujet sensible pour une entreprise. Impossible d'envoyer la paie en retard ou de faire des erreurs de calculs sur les bulletins de salaire, avec un risque de pénalités Urssaf ou

des problèmes de trésorerie ! Pour les gestionnaires de paie, c'est un vrai défi car la DSN et les cotisations sont de plus en plus complexes et évoluent très régulièrement. Notre métier est une véritable expertise, surtout avec des directives gouvernementales qui sont en perpétuelle mutation. Il faut se tenir au courant de tout, tout le temps, pour chaque convention collective, chaque secteur d'activité. Utiliser Ma Solution Paye est la solution idéale pour rester en conformité avec la législation en vigueur.

**L'approche de la gestion de paie se retrouve simplifiée avec cette solution...**

La didactique est beaucoup plus simple pour les clients, c'est vrai... mais aussi pour les équipes. La gestion de paie est un secteur où il y a un turnover important et dans les PME, seulement 1 ou 2 personnes s'occupent de la paie. Avec une solution externalisée, un changement de gestionnaire de paie est plus facile à gérer et la prise en main est très rapide. Il n'y a plus de risques de générer des paies en retard. C'est une réelle sécurité. Et pour ne rien vous cacher, c'est souvent moins cher d'externaliser la paie que de la conserver en interne.

**Aujourd'hui, Priscilla, Ma Solution Paye, c'est 7500 bulletins de paie édités par mois, plus de 400 clients...**

En effet, chacun de nos gestionnaires produit entre 600 et 800 bulletins de paie par mois. Chez Ma Solution Paye, nous sommes directement connectés

aux conventions collectives et nous pouvons faire profiter les entreprises des nombreux bénéfices du logiciel Silae comme la gestion des primes, de la mutuelle, de la DSN, de la BDESE, des congés... Notre valeur ajoutée est à la fois sociale et juridique. Nous avons une expertise développée aussi bien sur le logiciel que sur le métier de la gestion de la paie. C'est cette combinaison que nos clients viennent chercher.

**La proximité avec vos clients est aussi une des clés de leur fidélisation...**

C'est même indispensable. Nous ne les laissons jamais seuls derrière leurs écrans, nous avons une réelle volonté d'aider l'entreprise. Nos experts métier sont d'un réel soutien et toujours disponibles pour nos clients. Ils conseillent et informent les entreprises sur les subtilités à connaître et les bonnes pratiques. Par exemple, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, par respect du RGPD et par souci environnemental, tous nos clients bénéficient d'une offre de paie 100% dématérialisée et sécurisée. La gestion des notes de frais tend aussi vers plus de simplicité. Les clients ont besoin de nous pour faire évoluer leurs procédures et nous sommes là, bien sûr, pour répondre à leurs attentes.

